

Intitulé du projet : KARITANE - Assistance technique recherche et développement, formation, conseil et appui technologique auprès de groupements de femmes de karité

Lieu(x) de l'action	Coût de l'action	Rôle dans l'action	PTF - Partenaires techniques et financiers	Dates
Burkina Faso	50 000 €	Coordination	L'Occitane en Provence	janvier 2013 - décembre 2015

Objectifs et résultats de l'action

Objectifs principaux

RONGEAD souhaite assurer la recherche & le développement de technologies adaptées à la transformation du beurre de karité afin de réduire les impacts environnementaux ainsi qu'une assistance technique et organisationnelle à ces groupements de femmes productrices de beurre de karité.

Objectifs spécifiques

- Diminuer les impacts environnementaux liés à la transformation des amandes en beurre de Karité et participer, par des impacts indirects à une amélioration des conditions de travail des femmes
- Diminuer la pénibilité du travail des femmes liée à la transformation des amandes en beurre de Karité
- D'apporter un soutien en termes de formation à la gestion de la fertilité des sols dans le cadre du développement de la production de karité certifié biologique

Bénéficiaires

5000 femmes productrices de karité

Résultats

R1. Réaliser des diagnostics « environnement & pénibilité » des différents procédés de transformation représentatifs de chacune des unions ciblées en vue de l'établissement de plans de R&D adaptés

R2. Mettre en place un dispositif de recherche et le développement appliqué ciblant des technologies permettant de diminuer les impacts environnementaux et contribuant indirectement à réduire la pénibilité du travail

R3. Mener des actions de formations auprès des groupements de femmes, selon des thématiques définies en partenariat avec les groupements

Activités

A1. D'améliorer l'efficacité énergétique et environnementale du processus de transformation des amandes de karité en beurre par les groupements de femmes ciblés

A2. De faciliter l'accès des groupements à des certifications de cueillette et de production durable

A3. Transmettre des informations utiles et adaptées aux acteurs de la filière karité et aux groupements de femmes productrices (opportunités de financements, contexte général de la filière...)

A4. Effectuer de la recherche de financement auprès de bailleurs externes afin de permettre aux unions d'acquiescer lesdites technologies